



unicef



UNOPS



**UN
WOMEN**
United Nations Entity for Gender Equality
and the Empowerment of Women



**Réunion conjointe des conseils d'administration du
PNUD/UNFPA, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM
4 et 7 février 2011
New York**

**Efficacité des interventions d'urgence et de la transition vers le
redressement et le développement à long terme : les enseignements tirés
de l'expérience**

Document d'information établi conjointement par
le PNUD (co-coordonnateur), l'UNFPA, l'UNICEF (coordonnateur) et le PAM

Introduction

1. De nombreux pays ont récemment été éprouvés par la crise financière mondiale, la récession économique, la pénurie de ressources et d'eau, la croissance démographique, l'urbanisation rapide, la flambée des prix des produits alimentaires et de l'énergie, les conflits et les catastrophes naturelles. Cette tournure globale des événements risque d'instaurer une vulnérabilité aiguë permanente d'une ampleur sans précédent; la pauvreté, la faim, la malnutrition, les déplacements de populations et la mortalité vont probablement de ce fait aller en augmentant.

2. Conformément à leur mission en matière d'action humanitaire et de développement, les organismes, fonds et programmes des Nations Unies sont sur le terrain avant, pendant et après une crise; leurs partenariats et leurs programmes allant bien au-delà des seules capitales et des acteurs gouvernementaux, ils ont des contacts directs avec les communautés et sont de ce fait particulièrement bien placés pour aider les populations à se préparer aux crises, à y faire face et à les surmonter. L'articulation entre intervention de secours, redressement et développement peut néanmoins être améliorée, l'objectif étant de mettre en place un ensemble complet de programmes pour réduire la pauvreté en s'attaquant aux formes de vulnérabilité qui en sont la cause ainsi que pour renforcer la capacité locale de résistance.

3. L'efficacité des interventions d'urgence et de la transition entre redressement et développement à long terme sera examinée à la réunion conjointe des Conseils d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme (ONU-Femmes), du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), du Bureau des Nations Unies pour l'appui aux projets (UNOPS) et du Programme alimentaire mondial (PAM), qui se tiendra les 4 et 7 février 2011 à New York. Le présent document d'information, établi conjointement par les organismes participants, s'intéresse à la phase de transition et à l'importance de prévoir des activités de relèvement et de développement dès la conception de l'intervention immédiate. Ce document a pour objet d'informer les Conseils d'administration en vue de lancer le débat sur les divers aspects de ce thème.

4. L'exemple présenté en annexe souligne les liens entre développement, secours et redressement dans la situation complexe du Libéria.

Généralités

5. Les besoins humanitaires n'ont cessé de croître en 2010 en raison de conflits, de catastrophes naturelles et de problèmes structurels d'envergure planétaire. En témoigne le nombre record des effectifs visés par la première procédure d'appel global lancée pour 2010, soit 48 millions de personnes, contre 43 millions en 2009; ce chiffre est passé à 53 millions à la suite de l'examen des procédures d'appel global réalisé en milieu d'année.

6. Juste après un conflit, l'articulation entre secours humanitaires, redressement et développement pose des difficultés singulières. Il est par exemple nécessaire de maintenir l'accès et l'espace humanitaires tout en mettant en place des procédures de maintien de la paix ou des missions politiques spéciales, comme on l'a vu au Tchad, en République centrafricaine et en République démocratique du Congo.

7. Au lendemain d'un conflit, les questions politiques, sécuritaires et humanitaires sont liées. Les organismes, fonds et programmes des Nations Unies doivent faire preuve de créativité pour s'acquitter de leur mandat dans un environnement à haut risque, par exemple en contribuant à la définition des priorités des programmes tout en atténuant le risque d'un retour de la violence et du conflit.

8. Les organismes, fonds et programmes doivent faire face aux risques accrus de catastrophe résultant du changement climatique. Les pays pauvres sont frappés de manière disproportionnée, ce qui compromet les acquis du développement et freine la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. À l'échelle planétaire, les catastrophes d'origine météorologique sont de plus en plus fréquentes : on compte à l'heure actuelle de 400 à 500 catastrophes naturelles par an, contre 125 en moyenne au début des années 80. D'après les estimations de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 50 pour cent de l'aide au développement pourraient se voir compromis par le changement climatique.

9. Le changement climatique et les catastrophes naturelles aggravent la vulnérabilité et les inégalités et sont par conséquent des préoccupations en rapport avec le développement et les secours humanitaires. De nombreuses situations d'urgence de grande ampleur découlent en fait des modes de développement : les crises nutritionnelles dans le Sahel et la corne de l'Afrique témoignent par exemple du lien qui existe entre moyens de subsistance durables et programmation des interventions d'urgence et de développement.

10. Ces défis planétaires pourraient engendrer de nouvelles formes de prise en charge, celle des personnes vulnérables ayant des besoins vitaux sérieux. On pourrait dès lors en arriver à une situation où l'extrême pauvreté, tout autant qu'un conflit ou une catastrophe, pourrait être à l'origine d'une intervention humanitaire, ce qui rendra plus difficile l'identification de ceux qui ont besoin d'une aide humanitaire internationale. En cas de conflit ou de catastrophe naturelle, les pauvres en milieu urbain pourraient être plus vulnérables et avoir davantage besoin d'une assistance vitale que les communautés rurales – c'est la tendance qui se dessine.

11. D'après l'expérience récente acquise dans des contextes d'urgence où coexistent action humanitaire et programmes de développement, il importe de prévoir la réduction des risques de catastrophes au nombre des stratégies importantes d'adaptation en associant prévention, atténuation et renforcement de la capacité de résistance. Il faut alors investir davantage dans le développement des moyens de planification préalable des acteurs humanitaires locaux et nationaux. Des dispositifs d'alerte rapide et des mesures de planification préalable sont cruciaux pour que les interventions soient efficaces, économiques et conformes aux objectifs arrêtés en matière de développement.

Continuité entre situation d'urgence, redressement et développement

12. L'expérience montre que des activités de redressement correctement gérées offrent des possibilités : i) de réduire la vulnérabilité et la dépendance durable à l'égard de l'aide d'urgence; ii) de jeter les bases d'un développement durable; iii) de consolider les acquis de la paix juste après un conflit, tout en subvenant aux besoins humanitaires immédiats. Une intervention d'urgence rapide et efficace ouvre la voie aux activités de redressement, de reconstruction et de développement.

13. Dans le cas de crises de longue durée, les volets secours humanitaires, redressement et développement de l'engagement international répondent à des stratégies et priorités distinctes. Il importe de synchroniser la planification des programmes de redressement avec l'assistance humanitaire; or, toute planification en parallèle peut aboutir à des objectifs concurrents, à des priorités contradictoires et à une incohérence stratégique qui empêcheront le passage aux activités de relèvement et de développement.

14. Dans chaque cas, les acteurs internationaux doivent convenir d'un cadre stratégique conforme aux stratégies nationales et fondé sur une planification et une évaluation communes des besoins. Un tel cadre doit inclure les évaluations des besoins humanitaires, les appels humanitaires tels que les appels éclair ou les appels globaux, les plans de redressement à long terme reposant sur l'évaluation des besoins après la crise et les schémas de développement tels que le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté.

15. Il est un défi plus grand encore, celui de trouver comment faire admettre aux acteurs du secteur humanitaire et du développement ainsi qu'aux donateurs que le seul moyen de réduire le besoin d'interventions d'urgence prolongées et coûteuses est d'investir dans les dispositifs de prévision, la planification préalable et la capacité d'intervention au niveau des pays. L'action de développement offre des possibilités de développer cette interface.

16. Toute intervention efficace commence par la préparation préalable des communautés et du gouvernement. Les organismes, fonds et programmes des Nations Unies collaborent avec d'autres organismes humanitaires et de développement pour renforcer les moyens nationaux et locaux qui permettent d'atténuer les risques encourus par les populations et de favoriser l'efficacité des interventions. Une telle coopération veille à ce que les dispositifs de planification préalable et d'intervention correspondent aux stratégies nationales de développement, et les appuient.

17. L'approche du redressement initial devrait recourir à des stratégies de réduction des risques de catastrophes pour renforcer la capacité de résistance, notamment à l'échelle des communautés. Il faut donc utiliser l'appui fourni par les donateurs pour les situations d'urgence et sensibiliser les communautés afin d'exécuter des interventions axées sur la réduction des risques de catastrophes.

18. Les interventions d'urgence doivent être menées en temps voulu et fiables. Pour être efficaces, elles doivent reposer sur une solide évaluation initiale des besoins et devraient être limitées dans le temps pour éviter que le gouvernement bénéficiaire n'en devienne dépendant. La période de transition consécutive à la catastrophe devrait inclure un appui soutenu en faveur du rétablissement des moyens de gouvernance liés aux moyens de subsistance, aux services sociaux essentiels et aux mesures de planification préalable pour réduire la vulnérabilité en cas de catastrophe.

19. Les situations d'urgence complexes et les situations de conflit peuvent compromettre les activités initiales de relèvement. Il reste néanmoins une marge d'action, parce que l'intensité du conflit n'est pas la même partout; il existe en effet des zones de stabilité où les populations dans le besoin restent accessibles, même si d'autres régions à proximité sont touchées par le conflit.

20. Dans de tels cas, les intervenants humanitaires et les acteurs du développement doivent relever le défi qui consiste à inclure le début du redressement dans l'intervention

humanitaire. Les principales difficultés se posent quand un gouvernement est partie au conflit ou quand la légitimité des acteurs locaux et nationaux est contestable. En s'alignant de trop près sur un gouvernement ou une autre partie au conflit, les acteurs humanitaires peuvent ne plus être en mesure d'agir conformément aux principes humanitaires d'impartialité et de neutralité.

Des rôles complémentaires et bien définis - importance des modules d'action groupée

21. L'action humanitaire des organismes, fonds et programmes est fondée sur les droits et sur les besoins. Il faut donc un dispositif humanitaire qui puisse collaborer avec les acteurs du développement pour : i) réduire la vulnérabilité et accroître la capacité de résistance en améliorant la réduction des risques et la préparation; ii) améliorer le repérage et la surveillance de la vulnérabilité et des besoins humanitaires sérieux; iii) renforcer les partenariats avec les pouvoirs publics, les acteurs du développement, les organisations de la société civile et d'autres pour permettre le transfert du savoir-faire et analyser le plus tôt possible les problèmes susceptibles de se poser.

22. À cette fin, il convient de s'intéresser de plus près à la prévention et à la préparation, à l'évaluation commune des besoins et à l'analyse de l'extrême vulnérabilité dans tous les secteurs ou modules d'action groupée, à l'amélioration du suivi et de l'évaluation des interventions et à la mise en place de partenariats étroits avec les gouvernements et les organisations de développement. De telles améliorations favoriseront la bonne exécution des programmes, permettront d'obtenir des résultats dans des contextes où il pourrait être difficile de définir les stratégies de démarrage et de retrait ainsi que de mieux comprendre comment se déclenchent des crises mondiales et régionales. Ce faisant, on combattra plus efficacement et plus rapidement la vulnérabilité.

23. Les évaluations des besoins consécutifs à une catastrophe ou à un conflit sont les outils convenus dans le cadre du partenariat système des Nations Unies/Banque mondiale/Commission européenne pour : i) faire face aux besoins en matière d'infrastructures et de relèvement des populations; ii) définir les rôles et les responsabilités de chaque organisme; iii) convenir de plans de travail en faveur du redressement. Les organismes, fonds et programmes œuvrent sans cesse pour s'assurer que les pouvoirs publics, les collectivités locales et les partenaires reçoivent un appui pour renforcer leurs capacités.

24. La réforme du secteur humanitaire a permis de définir plus clairement les rôles et les responsabilités de chaque organisme, fonds et programme et d'améliorer leur complémentarité dans les situations où une stratégie commune a été arrêtée pour le pays concerné.

25. L'analyse des lacunes et des chevauchements est impérative pour une bonne exécution des principes de l'action groupée et doit donc être considérée comme un atout et non comme un fardeau supplémentaire.

26. Pour améliorer l'efficacité de l'action groupée, il est important : i) lors de la création d'un module, de tenir compte des moyens et des structures existants; ii) d'optimiser la coordination entre les divers modules, y compris au début du redressement ; iii) de bien définir les attributions des chefs de file des modules et des partenaires; iv) d'assurer le plus tôt possible la transition entre les activités d'action groupée et les dispositifs de coordination dirigés par le gouvernement.

27. Dans certains cas, les groupes de coordination d'urgence sont beaucoup trop nombreux, d'où une "saturation de réunions". Les modules opérationnels devraient dès le départ associer les acteurs nationaux et les acteurs du développement à la définition d'approches et de critères d'action communs.

28. Les modules d'action groupée relevant du Comité permanent interorganisations collaborent de plus en plus pour intégrer dès le départ l'amorce du redressement dans toutes leurs activités. En particulier, il est de plus en plus clair pour tous que le démarrage des activités de redressement est une priorité pour l'ensemble des protagonistes et qu'il ne concerne pas un seul organisme ou un groupe sectoriel donné.

29. Prévoir l'amorce du redressement dans toutes les activités, cela signifie l'inclure dans les orientations générales, dans le matériel de formation, dans les méthodes d'évaluation des besoins et dans les plans stratégiques.

Ressources durables et effectives

30. Les organismes humanitaires et les acteurs du développement conviennent qu'une direction efficace, des stratégies communes et une capacité d'appui prévisible ne seront pas de grande utilité si l'on ne dispose pas rapidement de fonds pouvant être utilisés avec souplesse. Le défi consiste à maintenir des niveaux adéquats de financement humanitaire juste après une crise et d'utiliser par anticipation les fonds destinés au développement. L'un et l'autre de ces points de départ peuvent servir à renforcer la prise de conscience et les systèmes d'alerte rapide et de planification préalable.

31. Il est important pour les pays devant faire face à des situations d'urgence complexes de mobiliser des fonds pour intégrer la réduction des risques de catastrophe et le renforcement des capacités à tous les stades. Mais financer la prévention et la planification préalable demeure une gageure et il y a donc interruption des financements. Les études réalisées sur les progrès accomplis sur la voie de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement montrent que les catastrophes et les conflits font obstacle aux avancées mais que de meilleures stratégies de planification préalable, de prévention et d'atténuation permettent des interventions et un relèvement plus efficaces et plus rapides. Inclure des stratégies de développement dans les interventions de secours atténue les effets négatifs pour le développement et raccourcit les phases d'intervention d'urgence.

32. S'agissant du manque de fonds pour mettre en place la phase de transition, dans son rapport de 2009 sur la consolidation de la paix au lendemain d'un conflit, le Secrétaire général a instamment prié "() les donateurs de faire preuve d'audace et d'imagination pour trouver des solutions consacrant des modalités de financement souples, rapides et prévisibles au profit des pays sortant d'un conflit (...)". En réponse à cet appel, le réseau international sur les conflits et la fragilité, qui relève du Comité d'aide au développement de l'OCDE, a lancé un processus en vue d'élaborer des directives communes sur le financement des transitions.

33. Le groupe sur le financement humanitaire du Comité permanent interorganisations relève le défi du financement de la planification préalable – il s'efforce actuellement d'améliorer la prévisibilité du financement du début du relèvement en recourant aux fonds humanitaires, en particulier les procédures d'appel global et les appels éclair et, dans une certaine mesure, le Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires.

34. Mais les outils de financement restent généralement isolés, sans lien manifeste entre fonds d'urgence et fonds de développement, d'où le décalage entre les approches des organismes de terrain et celles des organismes de financement. Les organismes humanitaires et les acteurs du développement doivent améliorer leur coordination et établir des priorités communes pour éviter toute interruption de service pendant la transition. Ils doivent utiliser les interventions humanitaires comme base pour associer progressivement le gouvernement et parvenir à une prise en charge nationale. Le financement des activités strictement vitales fondées sur les besoins devrait s'intégrer au renforcement de l'État et, dans le cas d'un conflit, aux priorités de la consolidation de la paix.

35. La générosité des donateurs, qu'il s'agisse de gouvernements, de personnes physiques, de sociétés ou de fondations, va croissant mais reste généralement limitée aux besoins humanitaires les plus urgents, que l'on estime à 12 milliards de dollars des États-Unis par an. De nombreux besoins ne sont pas satisfaits. Le début du redressement demeure insuffisamment financé.

36. Le regroupement des dispositifs de financement mondiaux et nationaux peut permettre aux donateurs et aux organismes de travailler ensemble et de partager les risques. On est souvent trop optimiste quant aux bienfaits de la mise en commun des fonds, qui ne saurait être qu'un relais temporaire au début du relèvement et ne peut être la seule source de financement des activités à moyen et long terme. Différents dispositifs de mise en commun des fonds doivent être alignés sur les stratégies communes, et les comités de pilotage doivent autant que possible tirer parti des structures existantes.

Mesurer les effets directs

37. Les effets directs résultent de l'impact global de tous les projets dans un domaine d'intervention. Les parties prenantes, notamment les communautés, les pouvoirs publics, les organismes humanitaires et les acteurs du développement, devraient donc les définir ensemble. Il faut à cette fin se mettre d'accord le plus tôt possible sur la formulation des objectifs et des indicateurs communs qui permettent de mesurer l'impact au regard des objectifs.

38. Trop souvent, on oublie les effets directs - qui devraient pourtant occuper une place centrale dans tous les systèmes de suivi et d'évaluation, qui privilégient plutôt en général les produits parce qu'ils sont d'habitude plus faciles à identifier et à mesurer, en particulier dans le cadre d'une intervention de secours.

39. La technologie, qui peut améliorer l'efficacité et l'efficacé des interventions humanitaires, devrait être plus largement utilisée pour recueillir des renseignements pendant la phase de secours. La multiplication des téléphones cellulaires dans le monde en développement permet, par exemple, d'alerter un nombre accru de personnes au sujet des risques et de suivre leurs déplacements, comme ce fut le cas en Haïti après le séisme.

40. L'imagerie satellitaire et les systèmes améliorés de télécommunication et de cartographie ont permis de déterminer plus rapidement et plus précisément le nombre de personnes à secourir dans les zones reculées. Ces technologies peuvent aider à suivre les déplacements de population après une catastrophe et à recueillir des données qui permettront de mieux faire connaître les réalisations obtenues.

41. Pour s'assurer que les secours servent de point de départ à la transition vers le relèvement et le développement, il est indispensable de mesurer l'impact de l'intervention d'urgence sur les programmes de développement et de redressement afin d'en améliorer la conception pour l'avenir. L'efficacité d'une intervention d'urgence dépendra notamment de la définition dès le départ d'effets directs et d'indicateurs relatifs à la transition, et de leur suivi.

42. L'examen systématique des opérations pour en tirer des enseignements est un moyen efficace de mesurer cet impact. Il faudrait alors évaluer si l'intervention d'urgence a été correctement ciblée et a permis d'obtenir l'effet escompté, examiner si les délais ont été respectés et en apprécier l'adéquation, la pertinence, la durabilité et l'efficacité.

43. Les évaluations interorganisations en temps réel sont désormais un outil standard pour améliorer les interventions de secours. Il importe que les enseignements tirés de ces évaluations soient pris en compte à l'avenir dans les dispositifs de coordination et lors de la conception des programmes dans le but d'améliorer les opérations futures. Comme on apprend beaucoup de ses échecs, il importe aussi de faire connaître et de parler des points faibles d'une opération d'urgence, tout autant que de ses points forts, mais sans blâmer quiconque. Les évaluations en temps réel devraient inclure l'étude des problèmes liés à la transition pour s'assurer que les interventions humanitaires sont liées aux activités de développement à long terme.

Contribution du PNUD, du FNUAP, d'ONU-Femmes, de l'UNICEF, de l'UNOPS et du PAM et mécanismes de coordination

44. Les organismes, fonds et programmes relient et intègrent pleinement les activités de planification préalable, d'action humanitaire, de relèvement et de développement pour garantir la continuité et la durabilité de leur action. Ils renforcent par ailleurs la collaboration entre eux et avec les gouvernements hôtes.

45. Les organismes, fonds et programmes incluent le renforcement des capacités locales et nationales au nombre de leurs priorités pour améliorer la capacité de résistance et la durabilité à moyen et long terme.

46. Les organismes, fonds et programmes mesurent les résultats au niveau des effets directs et réalisent des examens à l'issue de leur intervention pour recenser les points forts et les points faibles et faire mieux à l'avenir.

47. Le FNUAP protège la santé de la procréation des communautés en crise durant la reconstruction en aidant et en protégeant les femmes, les hommes, les jeunes et les personnes âgées rendus vulnérables par une catastrophe naturelle, un conflit ou autre. Il soutient les activités de collecte des données, notamment les recensements et les évaluations rapides de l'état sanitaire. Il appuie également l'initiative interorganisations de l'Équipe volante de spécialistes de l'égalité des sexes qui déploie des conseillers spécialisés dans la problématique hommes-femmes tout au long du cycle de secours pour s'assurer que les besoins des femmes et des hommes, des filles et des garçons sont bien pris en compte.

48. L'UNOPS a pour mission d'accroître les moyens dont dispose le système des Nations Unies et ses partenaires en matière de consolidation de la paix, d'action humanitaire et de développement. Il appuie la gestion des projets, des ressources humaines, la gestion financière, la passation des marchés, la gestion des contrats et les services communs ou

partagés. L'**UNOPS** participe également à des projets axés sur l'infrastructure matérielle, la création de revenus et les achats d'articles destinés aux interventions sanitaires.

49. La mission de l'**UNICEF** est d'aider les populations les plus vulnérables par un appui à l'élaboration des politiques nationales, par des activités normatives, le renforcement des capacités et la fourniture de services sociaux au niveau local. La section chargée du relèvement et de la réduction des risques de son Bureau des programmes d'urgence fournit des orientations, des instructions et un appui sur le terrain lors de la transition entre secours, relèvement et développement à long terme, et contribue aussi à la réduction des risques de catastrophe, à la consolidation de la paix et à la prévention des conflits. L'**UNICEF** a revu ses Principaux engagements pour les enfants dans l'action humanitaire pour y inclure la planification préalable, la réduction des risques de catastrophe et le relèvement initial. Il lance également une initiative mondiale sur la programmation des secours en connaissance des risques afin que sa planification tienne plus efficacement compte des risques qui, lors des interventions de secours, mettent en péril les droits des enfants.

50. L'**UNICEF** participe activement à l'évaluation des besoins après les catastrophes et les conflits. Il est le chef de file des modules de la nutrition, ainsi que de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, et il est le co-chef de file du module de l'éducation avec l'Alliance internationale *Save the Children*. Il est le point de contact des groupes de travail sur la protection de l'enfance et sur la violence sexiste, qu'il codirige avec le FNUAP, dans le cadre du module de la protection. L'**UNICEF** est co-président du Groupe de référence transversal sur la santé mentale et le soutien psychosocial et inclut les principes du relèvement initial dans tous les appels éclair qu'il lance de façon à éviter toute discontinuité entre interventions de secours et début du relèvement.

51. Le **PNUD** est chef de file des activités de relèvement initial au sein du Comité permanent interorganisations. Pour amorcer le relèvement, il importe de donner aux autorités nationales les moyens de reprendre les rênes et la charge du pays tout en favorisant le développement. Le **PNUD** soutient la remise en état des infrastructures communautaires, la restauration des moyens de subsistance et des fonctions centrales qui permettent à l'État de répondre aux besoins des communautés. Il conduit généralement des évaluations des besoins après une catastrophe pour contribuer à l'élaboration d'un plan global de relèvement; dans les situations d'urgence complexes, il participe activement au processus d'évaluation des besoins après le conflit. Le **PNUD** dirige le groupe de travail sur le relèvement rapide pour veiller à ce que tous les besoins essentiels en matière de redressement soient pris en compte et à ce que l'action humanitaire concoure à la réalisation des buts du relèvement futur.

52. Le **PAM** est l'organisme du système des Nations Unies qui fournit l'aide alimentaire. Sa mission est d'éliminer la faim et la pauvreté. Le caractère multilatéral du **PAM** est l'un de ses principaux atouts car il lui permet d'intervenir quasiment partout dans le monde en développement et d'être un intermédiaire neutre pour fournir une assistance dans des situations où de nombreux pays donateurs ne peuvent le faire directement. Le **PAM** est le chef de file des modules d'action groupée de la logistique et des télécommunications d'urgence; il apporte également son savoir-faire et son assistance dans les secteurs du transport et de la logistique pour garantir la livraison rapide et efficace de l'aide humanitaire. Ses programmes reposent sur la participation communautaire, en particulier celle des femmes. Le **PAM** tire des enseignements de ses interventions, et a ainsi pu évaluer ses interventions d'urgence en Amérique centrale, en Haïti, au Pakistan et aux Philippines.

Questions stratégiques à examiner

53. Le nombre de personnes menacées par des situations d'urgence devrait augmenter, ne serait-ce que sous l'effet de la croissance démographique. La gageure sera pour le système humanitaire de venir en aide à plus de gens dans plus d'endroits, avec probablement moins de ressources compte tenu de la conjoncture financière. Le nombre de bénéficiaires pourrait donc augmenter dans les situations humanitaires habituelles mais il pourrait être nécessaire d'intervenir dans de nouveaux contextes alors que la vulnérabilité progresse là où on ne voyait jusque là que le cadre traditionnel de l'action de développement.

54. L'évolution démographique rapide associée à la recrudescence des catastrophes naturelles pourrait être à l'origine de nouvelles formes de vulnérabilité et de nouveaux risques touchant des groupes tels que les populations urbaines et les personnes âgées, qui n'ont jusqu'à présent pas spécifiquement bénéficié des interventions de secours. D'ici à 2025, deux tiers de la population mondiale vivra en milieu urbain ou périurbain et le nombre de personnes de plus de 65 ans aura plus que doublé, passant de 390 millions à 800 millions. Ces faits auront des répercussions importantes pour l'action humanitaire.

55. L'information augmentera en volume mais ne sera pas nécessairement plus précise, plus applicable ou plus utile. Les milieux humanitaires et du développement pourraient devoir augmenter leur capacité de collecte, d'analyse et de diffusion de l'information provenant d'acteurs de plus en plus nombreux pour favoriser des interventions humanitaires et une action de redressement et de développement optimales. On aura de plus en plus besoin d'une information à l'intention des populations, et non plus à leur sujet. Il est probable que de nouveaux centres de savoir verront le jour à partir des connaissances et des solutions locales. Du fait de la couverture médiatique instantanée, l'opinion publique sera plus informée mais les délais de prise des décisions seront plus courts.

56. Les questions ci-dessous doivent être abordées :

(a) Comment les organismes, fonds et programmes peuvent-ils contribuer à faire en sorte que le redressement se transforme en une assistance axée sur le développement prise en charge par l'État alors que les financements et l'attention internationale restent soutenus?

(b) Comment les organismes, fonds et programmes peuvent-ils contribuer à faire en sorte qu'un soutien adéquat soit fourni pour que le système des Nations Unies prenne la tête des activités durant la transition ?

(c) Comment les acteurs nationaux et internationaux peuvent-ils mieux comprendre comment créer des mécanismes de financement à l'échelle des pays sur la base de consultations transparentes et régulières ?

(d) Comment les organismes, fonds et programmes peuvent-ils contribuer à faire en sorte que les schémas de relèvement soient transférés aux pays et servent à établir des programmes de pays en temps voulu ?

(e) Comment les organismes, fonds et programmes peuvent-ils contribuer à une prise en charge réelle par les pays des cadres de planification de la transition et du relèvement ?

Sigles utilisés dans le présent document

FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ONU-Femmes	Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme
PAM	Programme alimentaire mondial
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets